

La Feuille



de CONDÉ-SAINTE-LIBIAIRE octobre 2024 N° 132

Le mot du maire

Ce numéro d'octobre est riche en informations.

Nous avons voulu tout d'abord vous parler finances. Beaucoup nous ont interrogés sur l'augmentation de la taxe foncière, vous trouverez dans ces pages toutes les explications.

Le projet d'aménagement de la fin de la rue de Couilly date de plus de 8 ans. Il fallait le financer, mais aussi racheter beaucoup de petites parcelles pour pouvoir élargir la rue et l'aménager. Nous touchons au but, puisque les travaux vont commencer rapidement.

Il n'y a pas eu un mois de cette année où nous n'avons pas évoquer les inondations : elles sont de plus en plus récurrentes, et en toutes saisons. Les travaux que nous avons entrepris ont permis cependant d'en limiter beaucoup les dégâts, des détails dans ce numéro.

Notre environnement va changer un peu, puisque les abribus vont être remplacés, et nous allons concourir cet été pour obtenir la deuxième fleur du concours des villes et villages fleuris. Les conditions d'obtention sont non seulement esthétiques, mais aussi écologiques.

Vous verrez aussi que notre vie associative se porte bien et offre à nos condéens de multiples possibilités de s'amuser, de faire du sport ou de se cultiver... Vous verrez aussi les animations que la commune et la bibliothèque ont mises en place pour le plaisir de chacun. L'agenda est riche, venez, participez, il y a l'embarras du choix.

Enfin, nous avons voulu mettre à l'honneur deux bénévoles des jeux olympiques afin qu'ils partagent avec nous les grands moments de cet événement.

Fabrice Marcilly



Des Condéens aux jeux olympiques....



Les Jeux à Paris en 2024, quelle aubaine pour uneoureuse de sports comme moi. Déjà en 2011 j'arborais fièrement ma casquette : « PARIS 2012 VILLE CANDIDATE ». Alors quelle déception quand Londres a eu les JOP. Bref, quelle plus belle symbolique que d'avoir les JOP à Paris, 100 ans après la première fois.

Il ne faut surtout pas que je loupe l'occasion de participer à la fête.

En mars 2023, je postule comme volontaire et quelle joie, quand quelques mois plus tard, on m'annonce que je suis retenue pour l'événement.

Quelle chance ! quel bonheur ! quelle fierté ! quel honneur !

Ma mission : à Bercy pendant 11 jours pour le basket fauteuil, sport que je vais découvrir.

Mon premier coup de cœur est lorsque je récupère ma tenue et mon accréditation, puis une formation à Bercy. Tout devient concret !

Et, le 29 août, en poste, ça démarre.

Il faut quelqu'un à l'entrée pour monter sur la chaise d'arbitre, mégaphone en main...J'y suis.

Des milliers de spectateurs, supporters déferlent devant nous, devant moi avec un sourire éclatant.

Pendant 11 jours, la fête est belle. Que du bonheur.

Forces de l'ordre, pompiers, sécurité des sites, supporters, volontaires s'éclatent, plaisantent, encouragent tous ces superbes athlètes.



Avec Maxime Valet, médaille de bronze fleuret par équipe



Le temps file, trop vite. Et le 8 septembre lorsque je termine ma mission, je suis triste et déjà nostalgique, mais combien de beaux souvenirs, de belles rencontres et de belles amitiés se sont créées.

Pascale Thierry

Être volontaire aux Jeux Olympiques et Paralympiques a d'abord été une expérience exceptionnelle. Remplie de souvenirs inoubliables, de moments passés avec d'autres volontaires, de touristes venus des quatre coins du monde, d'athlètes... Mais aussi de voisins qui nous apportaient des cafés et des croissants que nous partageions avec les forces de l'ordre présentes à nos côtés. Le sourire des voyageurs dans le métro lorsqu'ils nous croisaient en uniforme, devenu presque mythique, était comme un symbole de la communauté des Jeux. Tout n'a pas été facile tous les jours, mais la solidarité et la bonne humeur générale ont rendu cette expérience extrêmement positive. Et comme cela n'arrive qu'une seule fois dans une vie, je suis fier d'avoir participé à cette grande fête, qui a su instaurer, dans les esprits, cette fameuse Trêve Olympique pendant presque deux mois.

Adrien Bodros



La médiathèque



Cet été, grâce au concours de l'ensemble de l'équipe de Bénévoles, la Bibliothèque a continué de vous accueillir durant toute la période estivale et elle a aussi pu organiser quelques temps forts :

Fin juin, pour clôturer leur année, les assistantes maternelles et les enfants de l'association Les Petits Pas ont pu profiter d'une séance de lecture particulière autour d'un Tapis narratif.

En juillet, nous nous sommes associés aux Flâneries estivales de Condé pendant trois vendredis : un espace détente de lecture en extérieur a été installé et nous avons également déployé, entre la cour et le premier étage, une exposition photographique empruntée au Musée départemental Seine et Marnais sur le thème de la *Nature à l'œuvre* dans notre territoire.

Depuis la rentrée, nous avons pu réinvestir la salle principale de la Bibliothèque. Vous avez été nombreux à nous rendre visite lors du Forum des Associations, le 7 septembre pour redécouvrir le lieu. Vous avez pu retrouver également l'espace dédié à nos animations futures avec un lancement en direction des petits, le mercredi 2 octobre en présence de l'intervenante musicale Olivia et de son Ukulélé pour les petits bouts de 0 à 3 ans.

D'autres moments à partager sont à venir...

L'équipe de la Médiathèque

Rappel de nos horaires et contacts :

- * Mercredi de 10h à 12h30
- * Jeudi de 16h à 18h
- * Vendredi de 15h à 18h
- * Samedi de 10h à 12h30



01.60.04.92.35



bibli@csl77450.fr

Nos eaux pluviales

Vous avez pu constater la mise en service de bassins de rétention d'eau pluviale au niveau de la rue des Limons et des Vergers.

Ces travaux ont fait suite aux différentes études menées par le Syndicat d'Assainissement des trois communes Quincy, Mareuil et Condé après les violentes pluies ou orages des dernières années.

Le but est de ralentir la progression de l'eau. L'aménagement de ces différents ouvrages représente un budget de 341 880 €.

La gestion des eaux pluviales n'a pas de financement direct (comme l'eau potable et l'assainissement), ce sont les communes qui contribuent en fonction du nombre d'habitants.

Lors des dernières pluies, nous avons pu constater l'efficacité de ces travaux, avec des ajustements à prévoir et qui sont en cours.

Un troisième chantier va commencer sur la Dhuis afin de mieux sécuriser le secteur de la rue des Pommiers.

Serge FONTAINE-GALLOIS adjoint au Maire, Président du S.I.A.



Recensement des habitants en zone inondable

Nous distribuons avec ce numéro de La Feuille, aux habitants des zones inondables, un questionnaire destiné à mettre nos listes à jour. Lorsque le Grand Morin ou la Marne est en crue, nous sommes informés au moins 24h à l'avance. Ce temps est précieux pour alerter les habitants afin qu'ils mettent leurs biens en sécurité. Nous avons besoin pour cela de coordonnées à jour.

Pour tous, sachez que nous signalons toute montée des eaux, fermetures de voies, interruption de trafic des bus, fermeture des espaces communaux ou de l'école sur Illiwap et Facebook. Enfin, il est utile de le rappeler, lorsqu'une rue est fermée par des barrières, avec l'affichage d'un arrêté, il est interdit d'y circuler !

La taxe foncière : qu'est-ce que c'est?



La taxe foncière est un impôt local incontournable pour les propriétaires de biens immobiliers, qu'il s'agisse de terrains ou de bâtiments.

En tant que maire de notre commune, je souhaite vous expliquer simplement son fonctionnement et son rôle dans la gestion de notre territoire.

Les recettes de la taxe foncière sont essentielles pour le bon fonctionnement de notre commune. Elles permettent de financer :

- L'entretien et la modernisation des infrastructures locales (routes, éclairage public, bâtiments municipaux, etc.).
- Le soutien aux écoles et aux services sociaux.
- La sécurité, à travers le financement de la police municipale ou des pompiers.
- Les projets de développement durable et les initiatives en faveur de l'environnement.



En résumé, cet impôt permet de garantir des services publics de qualité pour l'ensemble des habitants.

La taxe foncière se base sur la valeur locative cadastrale, réévaluée chaque année, multipliée par les taux d'imposition votés par les différentes collectivités.

Il est important de noter que la commune ne perçoit qu'une partie de la taxe foncière, car elle est également partagée avec le département, l'intercommunalité, les taxes spéciales (région) et la taxe GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Les taux d'imposition peuvent évoluer en fonction des besoins budgétaires de la commune.

Cette année, le conseil municipal et moi-même n'avons pas voulu augmenter cette taxe car nous sommes très sensibles au coût de la vie actuel et je préfère aller chercher des subventions pour réaliser de nouveaux projets pour la commune que d'augmenter les impôts. Mais comme vous pouvez le constater sur votre taxe foncière, l'intercommunalité de Coulommiers (CACPB), la région et GEMAPI ont augmenté leurs taux.

S'ajoutent à cela, l'augmentation de la base d'imposition provenant directement du trésor public. Ce qui nous fait une augmentation de 3.9% de notre taxe foncière.

Nous comprenons que la taxe foncière peut représenter une charge importante pour certains d'entre vous. C'est pourquoi nous tenons à ce que chaque décision budgétaire soit prise de manière transparente. N'hésitez pas à participer aux conseils municipaux ou à nous poser des questions. Votre avis est important pour nous !

En conclusion, la taxe foncière est un élément-clé du financement de notre commune. Elle nous permet de maintenir et d'améliorer les services essentiels à la vie de notre communauté.

Ensemble, nous pourrons continuer à développer notre territoire tout en tenant compte des besoins de chacun.

Fabrice Marcilly, Maire de Condé-Sainte-Libiaire

Les travaux de la rue de Couilly : Enfin !!

C'est avec une grande satisfaction que je vous annonce le lancement prochain des travaux de rénovation de la rue de Couilly et du bas du chemin des Grandes Pièces. Grâce à une subvention de 334 000 euros, obtenue dans le cadre de notre politique de modernisation des infrastructures, nous allons pouvoir entreprendre des travaux qui amélioreront significativement cette artère importante de notre commune de manière à limiter la vitesse des véhicules, mais aussi à sécuriser les piétons et les enfants qui se rendent à pied à l'école.

La rénovation de ces deux rues s'inscrit dans notre volonté d'offrir à tous des infrastructures modernes, sûres et agréables, tout en améliorant la qualité de vie au quotidien.

Un projet financé grâce à une subvention exceptionnelle.

Nous avons réussi à obtenir une subvention de 334 000 euros, qui permettra de couvrir une grande partie des coûts de ce projet. Cette aide financière représente un soutien crucial pour notre commune et prouve l'intérêt des institutions partenaires pour notre démarche de modernisation et de sécurisation. Nous remercions d'ores et déjà la Région et le Département pour leur soutien indéfectible.

Le budget total pour la réalisation de ces 2 projets se compose de la manière suivante :

485 000 € pour la rue de Couilly

87 000 € pour le chemin des Grandes Pièces

334 000 € de subvention

95 000 € de TVA (remboursée)

143 000 € de reste à charge pour la commune.

Les travaux débuteront en début d'année 2025. Pendant cette période, des mesures de circulation temporaires seront mises en place pour minimiser les désagréments pour les riverains et les usagers de la rue. Nous vous tiendrons régulièrement informés des avancées du chantier.

La rénovation de la rue de Couilly et du chemin des Grandes Pièces représente un investissement pour l'avenir de notre commune. En plus d'améliorer le cadre de vie, ces travaux contribueront à dynamiser l'attractivité de notre territoire en facilitant les déplacements et en embellissant notre espace public.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des préoccupations concernant ce projet.

Fabrice Marcilly



Fête de la littérature et des arts

12 et 13 OCTOBRE 2024

CONDE SAINTÉ LIBIAIRE

ESPACE G. POMPIDOU
 Samedi : 10h-19h
 Dimanche : 10h-18h

Entrée libre

Exposition de peinture, sculpture, salon du livre, concerts, danse, conférence, cinéma, ateliers

Organisée par Confluence avec le concours de la mairie

Ne pas jeter sur la voie publique



PORTES OUVERTES



11 NOVEMBRE 2024 14h-17h

ON VA JOUER

A L'ESPACE POMPIDOU

Vous aimez les jeux de société ?
 pour tous les âges et tous les goûts

Entrée libre –
boissons et goûter offerts

17
N
O
V
E
M
B
R
E
20
24

L'association Escapades organise le 17 novembre 2024 - rdv à 9H30
Départ 10H : Espace G. Pompidou

La balade des 10 ponts autour de Condé Sainte Libiaire

Au fil d'une balade nature d'environ 2 heures, découvrez l'histoire de ces ouvrages qui relient les hommes et les territoires autour de la Marne, du Grand Morin et du Canal de Chalifert.

TARIF Adhèrent : 2 € Tarif NON Adhèrent : 5 €

Verre de l'amitié offert à l'arrivée.

Inscription : il suffit de flasher le Q/R code pour vous inscrire en ligne



CONDÉ Ste-LIBIAIRE. — Le Pont du Morin

ASSOCIATION ESCAPADES—Contact : 06 29 30 27 88 - Mail : escapadesconde@gmail.com



VOUS ÊTES INVITÉS À VISITER

LA MAISON HANTÉE DE CONDÉ

30 ET 31 OCT | 15H À 18H

A LA MAIRIE DE CONDÉ-SAINTE-LIBIAIRE
 (SI VOUS OSEZ...)

RENSEIGNEMENTS AU 01 60 04 31 94

AGENDA

Ouvertures de la mairie :

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30

et le mercredi de 14 h à 17 h

Tél : 01 60 04 31 94

contact.conde@csl77450.fr

Site : www.csl77450.fr

Ville de
Conde Sainte Libiaire



En cas d'urgence :

06 27 83 45 33

Suivez-nous sur ILLIWAP

Directeur de la publication :

Fabrice Marcilly,

Rédaction : N. Aretz, C. Fernandez, S.

Sommier, J.-M. Fromont, P. Paquet.

12 et 13 octobre : fête de la littérature et des Arts, Espace Georges Pompidou organisée par l'association Confluences

30 et 31 octobre : la mairie se transforme en maison hantée !!
Ouvverte de 15h à 18h...venez si vous osez !!!

11 novembre : 10 h cérémonie commémorative au cimetière

11 novembre : portes ouvertes aux jeux !!
Organisé par le Café-Club : jouer, rire, apprendre....
14h à 17h espace G. Pompidou

Dimanche 17 novembre : randonnée des 10 ponts !!
Une belle promenade concoctée rien que pour nous pour découvrir la petite et la grande histoire de notre région.



Samedi 23 novembre : soirée Beaujolais
Les inscriptions seront ouvertes à partir du 21 octobre (plus d'info dans la prochaine feuille)



Le
Beaujolais
nouveau
est arrivé

Dimanche 24 novembre : théâtre à Condé

7 et 8 décembre : marché de Noël

Du 21 au 23 décembre : village de Noël
à l'Espace Pompidou



Annulation de la brocante

Comme vous tous, nous avons été très déçus de devoir annuler la brocante à cause de la météo qui s'annonçait catastrophique.

Et encore plus déçus lorsque le temps s'est maintenu au beau toute la journée. C'est facile à postériori de dire qu'on aurait pas dû !!

C'était une décision difficile à prendre, mais nous avons été raisonnables. De nombreuses brocantes et événements ont également été annulés ce jour-là autour de Condé. Promis, nous cherchons une nouvelle date au printemps, pour une belle journée de brocante.